



FORMULAIRE POUR SE PORTER VOLONTAIRE AUX SOUS-COMITÉS DE L'ACEP

Tous les membres titulaires et aspirants de l'Association peuvent se porter volontaires et être admissibles à siéger à un sous-comité établi par l'Association ou le Conseil exécutif national, sauf dans le cas où seuls les membres du Conseil exécutif national peuvent en faire partie. Pour vous renseigner sur les sous-comités, veuillez consulter le site Web de l'ACEP à <http://www.acep-cape.ca/FR/>

NOTE : Les noms de tous les volontaires seront placés sur une liste. Lorsqu'il se produit une vacance dans un sous-comité, le nom du ou des membres qui se sont portés volontaires seront soumis au CEN pour approbation.

Nom	
<hr/>	
Adresse	
<hr/>	
<hr/>	
Ministère et lieu de travail	
<hr/>	
Adresse courriel	
<hr/>	
Numéros de téléphone	
Domicile	Bureau
()	()



Veillez indiquer le ou les sous-comités de l'ACEP dont vous aimeriez être membre :

- Comité de la vérification
- Comité des communications
- Comité des Statuts et Règlements
- Comité des candidatures et des résolutions
- Comité des finances
- Comité consultatif des jeunes membres

Veillez donner les raisons qui vous motivent à siéger au(x) sous-comité(s) précité(s) de l'ACEP et un bref aperçu de votre carrière à la fonction publique fédérale et de votre expérience syndicale le cas échéant :

Date

Signature
